

AGIR
POUR
DEMAIN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné



www.valdille-aubigne.fr



Le rapport annuel d'activités permet de rendre compte et d'informer de l'action menée par la Communauté de communes. Rappelant les principales réalisations de l'année 2019, ce document est établi sur la base des 4 axes de priorité de notre projet de territoire :

- Réussir la transition écologique et énergétique pour un territoire durable.
- Développer l'attractivité économique pour des emplois pérennes.
- Organiser un territoire à vivre pour tous contribuant à l'accueil des familles avec des services diversifiés et un habitat de qualité.
- Développer le rayonnement et l'attractivité du territoire en valorisant notre identité culturelle.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été finalisé sur l'année 2019. C'est l'aboutissement d'un travail important associant l'ensemble des communes. Le conseil communautaire a arrêté le projet de PLU le 26 février 2019. Suite à l'avis des communes, le projet a de nouveau été arrêté le 9 juillet 2019. L'enquête publique s'est déroulée du 30 septembre au 4 novembre avec une bonne participation du public. En fin d'année, après examen des avis et observations, le dossier final a été établi pour une validation en conseil communautaire du 25 février 2020.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a également été élaboré sur l'année 2019, en concertation avec les acteurs du Val d'Ille-Aubigné. Ce projet se veut ambitieux et vise la réduction des gaz à effet de serres (GES) et le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Pour mieux coordonner leurs actions en faveur du développement économique, le Val d'Ille-Aubigné et les 3 Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine) ont signé, en juillet 2019, des conventions de partenariat. En complément, la Communauté de communes et la Région Bretagne se sont associées, par le Pass Commerce Artisanat, pour aider les commerçants et les artisans au développement de leurs activités.

Le Val d'Ille-Aubigné a été lauréate en 2019 de l'appel à projets de Contrat de Transition Ecologique du Ministère de la Transition Ecologie et Solidaire. Signé le 20 février, l'objectif de ce contrat de 3 ans, est de co-construire avec les acteurs du territoire et le soutien des services de l'Etat, une dynamique territoriale autour de 3 axes de transition écologique et énergétique :

1. la transition de l'agriculture vers des agricultures plus durables,
2. la transition des mobilités vers des mobilités alternatives à la voiture solo,
3. la transition vers la production et la consommation d'énergies renouvelables.

Sur ces bases, et par ces leviers, le Val d'Ille-Aubigné est ainsi en ordre de marche pour développer une nouvelle étape de son projet de territoire sur les enjeux de demain, au service de tous ses habitants.

Vous en souhaitant une agréable lecture.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse

CADRE LÉGAL

ART L 521 1-39 du Code général des collectivités territoriales

Le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claude JAOUEN. • **MISE EN PAGE ET RÉDACTION :** services du Val d'Ille-Aubigné. • **CRÉDIT PHOTOS :** Val d'Ille-Aubigné sauf mention. • **IMPRESSION :** Hauts de Vilaine • **TIRAGE :** 500 exemplaires • Validé en conseil communautaire du 15/05/2020

SOMMAIRE

| | |
|----|--|
| 3 | LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ |
| 5 | BUDGET 2018 |
| 7 | PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL |
| 8 | UN TERRITOIRE DURABLE |
| 12 | L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI |
| 16 | UN TERRITOIRE À VIVRE POUR TOUS |
| 20 | LA PROMOTION ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE |

LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

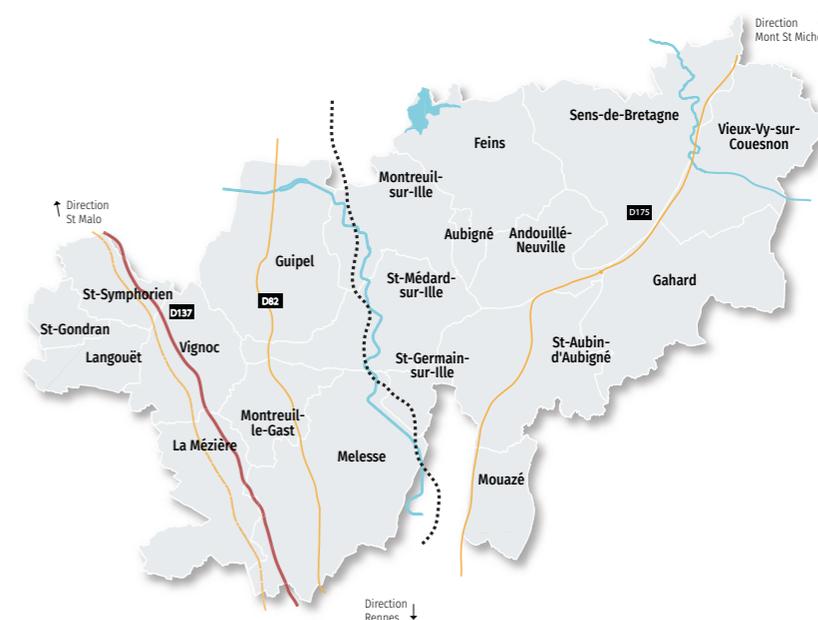
Depuis le 1er janvier 2017, le Val d'Ille-Aubigné réunit 19 communes.

Le conseil communautaire a adopté son Projet de territoire le 14 mars 2017.

Articulé autour de 4 grandes orientations : **un territoire durable**, **l'attractivité économique et l'emploi**, **un territoire à vivre pour tous** et **la promotion et le rayonnement du territoire**, le projet de territoire fixe le cap et définit la stratégie, les ambitions et les priorités de l'action de la Communauté de communes pour 2017-2020.

| COMMUNES | Nombre d'habitants |
|------------------------|--------------------|
| Aubigné | 476 |
| Saint-Gondran | 548 |
| Langouët | 603 |
| Saint-Symphorien | 664 |
| Andouillé-Neuville | 898 |
| Saint-Germain-sur-Ille | 939 |
| Feins | 996 |
| Vieux-Vy-sur-Couesnon | 1 222 |
| Saint-Médard-sur-Ille | 1 309 |
| Gahard | 1 490 |
| Mouazé | 1 604 |
| Guipel | 1 734 |
| Vignoc | 1 934 |
| Montreuil-le-Gast | 1 979 |
| Montreuil-sur-Ille | 2 418 |
| Sens-de-Bretagne | 2 594 |
| Saint-Aubin-d'Aubigné | 3 878 |
| La Mézière | 5 014 |
| Melesse | 6 676 |
| TOTAL | 36 976 |

Population totale légale 2020 basée sur données Insee 2017



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Eau
- Environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Voirie
- Sport
- Action sociale
- Maisons de services au public
- Financement du contingent SDIS
- Assainissement non-collectif
- Transport
- Culture
- Enfance/Jeunesse
- Emploi
- Réseaux publics et services locaux de communications électroniques
- Tourisme
- Adhésion à des institutions ayant des actions au niveau intercommunal
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations non obligatoires

LE FONCTIONNEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'instance de décision. Il est composé des **38 conseillers communautaires** et de 11 suppléants (pour les communes de moins de 1 000 habitants).

Il administre la Communauté de communes et se réunit habituellement **1 fois par mois**. Il vote le budget et prend les décisions concernant les orientations, les actions et les programmes.



cérémonie des vœux en décembre 2019

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, de **11 vice-présidents**, des **conseillers délégués** et des **maires** du territoire, il étudie les propositions des différents services et des commissions puis les soumet à la décision du conseil communautaire.



Bureau communautaire du 15 février 2019

Composé de **tous les maires** de la Communauté de communes, elle se réunit sur des sujets spécifiques tels que : orientations PLUi, évolution des compétences de la CC, organisation de l'exercice des compétences.

LE PRÉSIDENT

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il exécute les décisions du Conseil communautaire qui lui a délégué certaines attributions.

EN 2019 :
22 RÉUNIONS DE BUREAU / 12 RÉUNIONS DE CONSEILS
397 DÉLIBÉRATIONS - 528 DÉCISIONS

L'ORGANISATION DES SERVICES PAR PÔLES

La Communauté de communes exerce ses compétences et met en œuvre ses projets en s'appuyant sur une administration constituée d'une équipe de 103 agents répartis en 6 pôles :

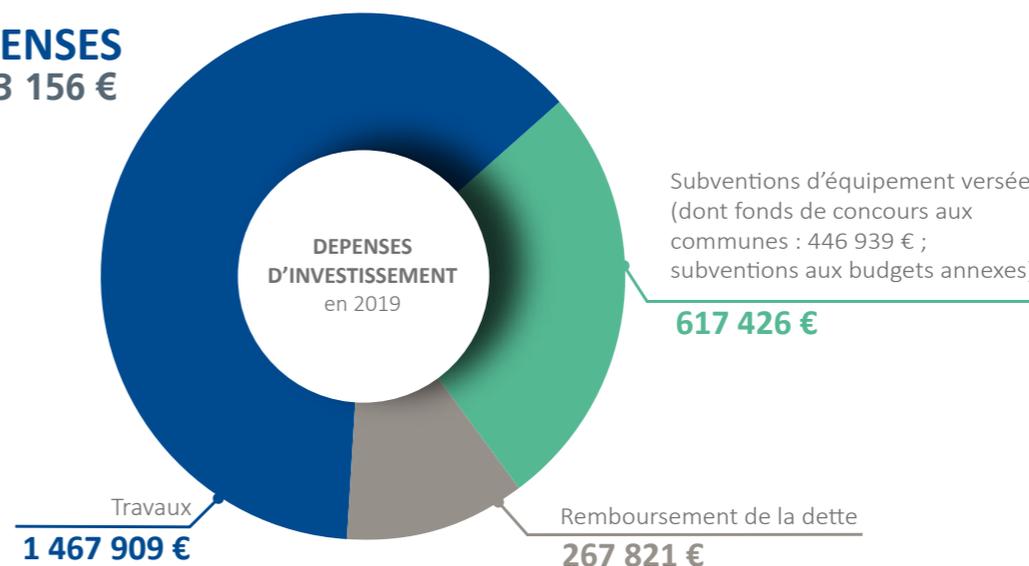
- Pôle ressources (comptabilité/finances, ressources humaines, communication, informatique, juridique) - 14 agents
- Pôle économie et développement durable (développement économique, agriculture, environnement, culture-lecture publique, tourisme-sport, énergie-climat) - 11 agents
- Pôle aménagement et urbanisme (mobilités, habitat, droits du sol, SIG, Pass'Réno, PLUi) - 13 agents
- Pôle solidarités (petite enfance, RIPAME, Point Accueil Emploi, épicerie solidaire) - 39 agents
- Pôle technique (maintenance patrimoine, travaux, espaces verts, voirie, domaine de Boulet, chantier d'insertion) - 22 agents
- Pôle eau-assainissement (SPANC) - 4 agents

Organigramme : www.valdille-aubigne.fr/les-services/

BUDGET RÉALISÉ 2019

INVESTISSEMENT (Montants réels)

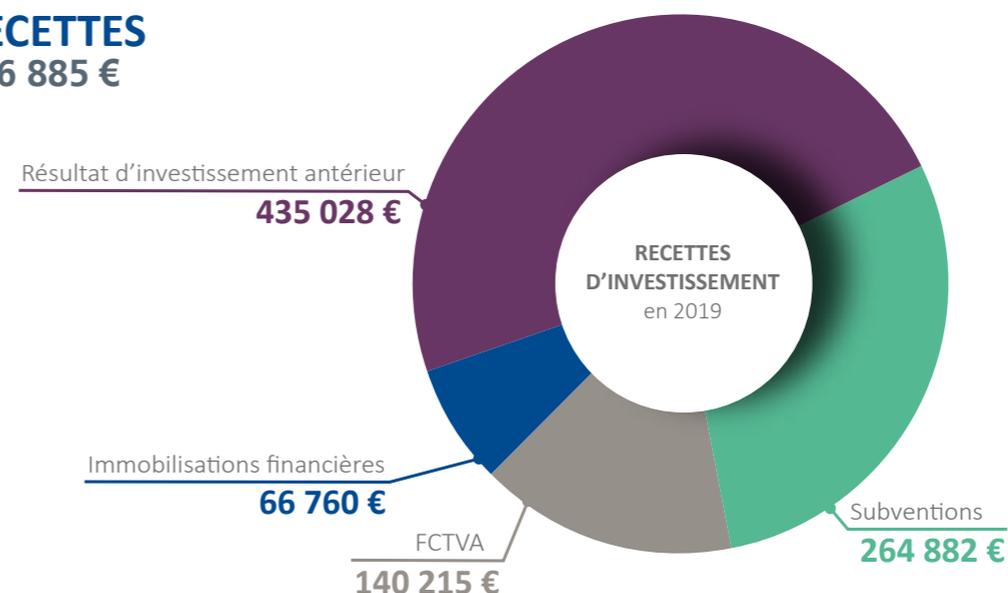
DEPENSES
2 353 156 €



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES ET SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES

| | |
|---|-----------|
| - Fibre optique (Très Haut Débit - THD) | 741 000 € |
| - Tourisme | 130 000 € |
| - Environnement | 124 734 € |
| - Transport | 106 000 € |
| - Sport | 103 000 € |
| - PLUi | 54 777 € |
| - Petite enfance | 29 000 € |

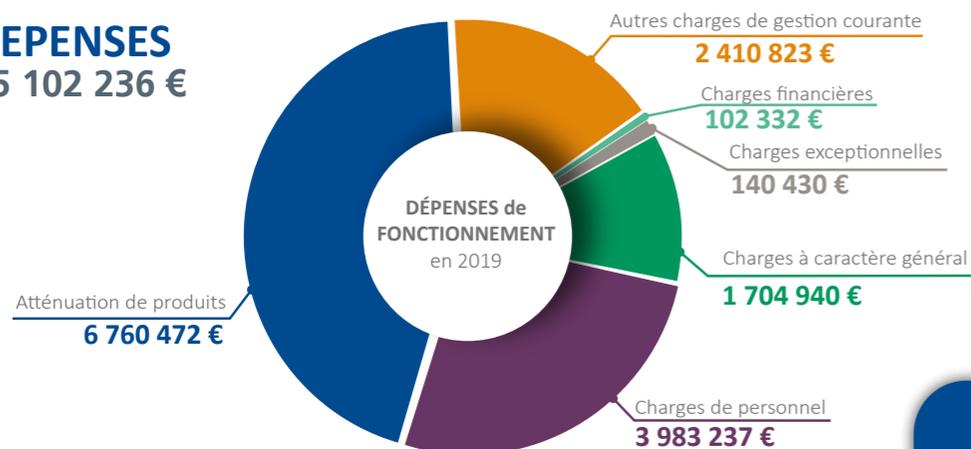
RECETTES
906 885 €



La section d'investissement présente un déficit de 1 447K€ en opérations réelles, ramené à 138K € en intégrant les opérations d'ordres (amortissement)

FONCTIONNEMENT (Montants réels)

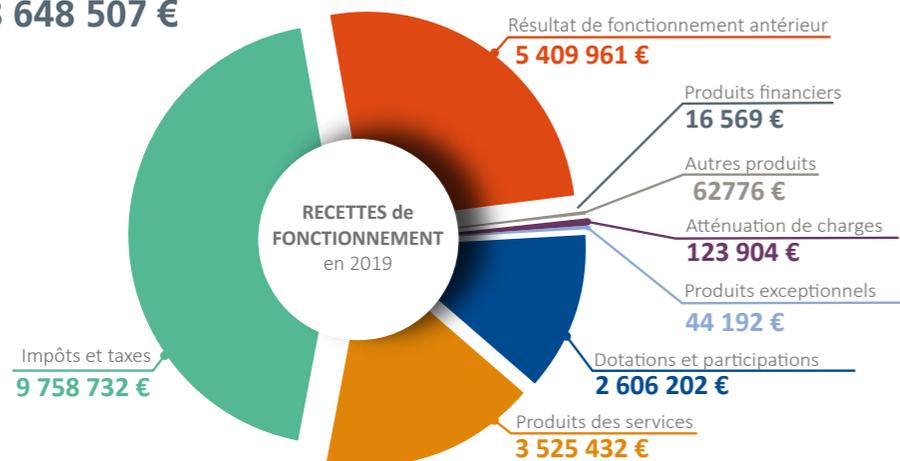
DEPENSES 15 102 236 €



DÉTAIL DES ATTÉNUATIONS DE PRODUITS

- Reversement de la redevance d'ordures ménagères aux SMICTOM : 3 184 549 €
- Dotation de solidarité versé aux communes : 1 250 851 €
- Attribution de compensation versé aux communes : 336 534 €
- Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) : 1 988 512 €

RECETTES 18 648 507 €



DÉTAIL IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS ÉCONOMIQUES

- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) : 105 019 €
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : 469 095 €
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) : 1 456 081 €
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 1 841 941 €

IMPÔTS MÉNAGES

- Taxe d'habitation : 4 287 359 €
- Taxe foncier bâti : 716 801 €
- Taxe foncier non bâti : 34 270 €
- Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : 361 555 €



PLUi
Val d'ille Aubigné

L'année 2019 marque la phase finale de la procédure d'élaboration du PLUi.

En janvier 2019, le projet de PLUi a été présenté aux Personnes Publiques Associées (PPA).

Le conseil communautaire a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de PLUi le 26 février 2019.

Il a ensuite été soumis à l'avis de l'ensemble des communes membres de la Communauté de communes, des PPA, des Personnes Publiques Consultées (PPC) et autres organismes (Mission régionale d'autorité environnementale et commission départementale de préservations des espaces naturels, agricoles et forestiers).

Sur les 19 communes, 17 ont formulé un avis favorable sur le projet de PLUi, une commune a formulé un avis défavorable (Feins) et une commune n'a pas délibéré (Mouazé), ce qui équivaut à un avis favorable tacite.

Le projet a été à nouveau arrêté le 9 juillet 2019.

Le projet de PLUi ainsi que l'ensemble des avis recueillis ont ensuite été soumis à enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 30 septembre au 4 novembre 2019. La commission d'enquête a pu constater le bon déroulement de l'enquête et la bonne participation du public, grâce notamment à la dématérialisation de l'enquête sur un registre numérique.

Tirant le bilan de l'ensemble de ses appréciations et conclusions, la commission d'enquête a émis un avis favorable au projet de PLUi dans son rapport en date du 16 décembre 2019.

Les remarques et les observations des communes membres, des PPA et des PPC ont été discutées et leur prise en compte débattue lors des 3 comités de pilotage.

En novembre 2019, des rencontres bilatérales ont également été organisées avec les communes membres pour examiner les avis et observations.

Les travaux issus des comités de pilotage et des rencontres bilatérales ont permis d'organiser une dernière Conférence des maires avant l'approbation du PLUi le 25 février 2020.



des panneaux enquête PLUi ont été installés sur l'ensemble des communes



©Zélie Pottier

RÉUSSIR LA TRANSITION

ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Val d'Ille-Aubigné a été lauréate 2019, de l'appel à projets lancé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire : Contrat de transition Ecologique.

L'objectif est de co-construire, avec les acteurs du territoire et les services de l'Etat, une dynamique territoriale, autour de 3 axes de la transition énergétique et écologique :

- axe 1: la transition de l'agriculture vers des agricultures plus durables
- axe 2: la transition des mobilités vers des mobilités alternatives à la voiture solo
- axe 3 : la transition vers des énergies renouvelables, notamment des énergies qui font le lien entre le rural et l'urbain (le bois-énergie, la méthanisation et l'éolien)

Une soirée de lancement, visant la co-construction de projets, a été organisée en octobre avec les partenaires, entreprises, agriculteurs, associations, ... et a donné lieu à la rédaction de fiches-actions. Parmi celles-ci, 7 actions ont été retenues en accord avec les services de l'Etat.

Le Contrat de Transition Ecologique est un moyen d'atteindre les objectifs définis dans le Plan Climat Air Energie Territorial voté par la Communauté de communes pour un budget prévisionnel total de 6,5M €.



Atelier de concertation organisé lors du lancement du CTE

UN TERRITOIRE DURABLE

Le territoire est engagé dans la transition énergétique et soutient la protection des paysages, de la biodiversité et les pratiques durables mises en œuvre par les agriculteurs.

| | | | |
|-----|---|-------|-------------------------------|
| 1 | unité de méthanisation | 422 | vergers |
| 1 | site classé Natura 2000 | 2 152 | km de haies bocagères |
| 2 | espaces naturels sensibles | 390 | km de cours d'eau à préserver |
| 110 | km de nouvelles haies plantées et entretenues depuis 2010 | | |

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

2019 a été l'année d'élaboration des grands objectifs stratégiques et du plan d'actions du PCAET.

Ce projet de territoire, élaboré en concertation avec les acteurs du territoire sur la base d'un diagnostic (2018) se veut ambitieux et vise la réduction des Gaz à Effet de Serre et le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

5 grandes orientations ont été définies :

- Habitat durable
contribuer à généraliser les rénovations des habitats existants, les constructions et les usages durables de l'habitat, patrimoine public exemplaire, améliorer le parc tertiaire privé
- Energies renouvelables
développer/accompagner des projets de moyens et de grands éoliens, les projets solaires, le biogaz, développer la filière bois-énergie autour de la plateforme communautaire d'Andouillé-Neuville
- Aménagement durable
- Agriculture et adaptation
- Mobilisation pour la transition écologique et énergétique
- Mobilités durables



Louise, personnage du clip de présentation et « mascotte » du PCAET

Pour exemple de réalisation en 2019, la création d'une aide économique à destination des entreprises (hors secteur agricole) afin de stimuler le développement de projets solaires photovoltaïques sur le territoire. L'objectif est d'augmenter de 50 GWh/an la production solaire photovoltaïque du territoire jusqu'en 2030 pour devenir un Territoire à énergie positive d'ici 2040. Cette aide concerne les bâtiments existants ou neufs dont la surface au sol est inférieure à 500 m².



Formation à l'autonomie énergétique

FORMATIONS À L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Le Val d'Ille-Aubigné, avec l'appui d'AEZEO, a organisé en 2019 des formations pour aider les citoyens à l'acquisition d'une autonomie énergétique.

Neuf personnes du territoire ont participé du 27 au 31 mai à la formation générale sur l'autonomie énergétique

Huit personnes ont suivi du 27 au 30 novembre la formation sur le dimensionnement et l'installation des systèmes photovoltaïques.

Et enfin, 8 personnes ont été formées du 4 au 7 décembre à la fabrication et installation de capteurs solaires thermiques.

MISE EN SERVICE DE LA PLATEFORME BOIS ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

La plateforme biomasse a été inaugurée le 26 février 2019, en présence de M. Chenut président du Département.

L'organisation d'une journée professionnelle autour du bois de bocage, à cette occasion, a permis d'aborder la gestion durable, la valorisation du bois et la structuration de la filière locale, avec les partenaires publics et privés, les exploitants agricoles et les élus du territoire.

L'étude menée sur la structuration d'une filière bois a permis de définir les rôles de chacun.

A court terme, la Communauté de communes continue de gérer en régie la production, transformation et vente de paillage et de bois bûche. Le paillage est utilisé pour les plantations communautaires, et est vendu aux communes intéressées pour leurs espaces verts. Le bois bûche est vendu aux particuliers (48 stères vendus en 2019). Par ailleurs, la moitié de la plateforme sera mise à disposition du Collectif Bois Bocage 35 pour le stockage de plaquettes énergie à destination des chaufferies bois ou réseaux de chaleur locaux. Une convention a été signée fin 2019 entre le CBB35 et le Val d'Ille-Aubigné pour cette mise à disposition.

Il est préconisé à moyen-long terme la création d'une SCIC Bois énergie sur un territoire plus large que la Communauté de communes.

PRIME BOIS

Lancé en 2016, la Prime Bois est versée aux foyers qui retiennent de changer leur mode de chauffage principal pour amorcer l'achat d'un nouvel équipement performant au bois.

Cette aide, qui depuis 2019 peut aller jusqu'à 2 000 € sur 3 ans, a été attribuée, en 2019, à 30 foyers pour un total de 34 000 €. C'est un coup de pouce du Val d'Ille-Aubigné pour l'achat des premiers stocks de bois (granulés, bûches...), garantis locaux ou de qualité.



Inauguration de la plateforme biomasse



ÉTUDE DULCE

En 2019, le Val d'Ille-Aubigné a participé à une étude sur le suivi sociologique de la maîtrise des consommations énergétiques au côté des Universités de Tours Rabelais et de Paris-Est Créteil.

Baptisée DULCE (DUrabilité et Cohérence des actions visant le changement de comportement et pertinence des différentes Echelles d'actions et d'analyse), l'objectif était de s'intéresser au changement de pratiques énergétiques dans le cadre de la transition éco-énergétique, en interrogeant les conditions de leur pérennité.

49 foyers volontaires du Val d'Ille-Aubigné ont participé à cette étude et ont été instrumentés d'appareils de suivi de leurs consommations.

LA PLATEFORME DE RÉNOVATION DE L'HABITAT : PASS RÉNO

La plateforme locale de rénovation de l'habitat Pass'Réno a pour objectif d'améliorer le confort et la performance énergétique de l'habitat, réaliser des aménagements d'adaptation ou rendre l'habitat plus digne et salubre.

En 2019, le service Pass'Réno a ouvert plus de 300 dossiers dans l'année, atteignant un total de 971 dossiers en 51 mois d'existence.

La moitié des dossiers concerne des ménages modestes et très modestes : dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire, 146 ménages modestes et très modestes ont été accompagnés pour des demandes d'aides de l'ANAH en 2019, et plus de 40 dossiers complets ont été déposés. Cela représente un montant de travaux de plus de 1 million d'euros, et un engagement financier de plus 350 000 € de la part de l'ANAH, et de plus de 100 000 € de la part du Val d'Ille-Aubigné. L'autre moitié des ménages bénéficie d'un accompagnement gratuit (visite de chantier, évaluation énergétique et scénarios de travaux, aide à la lecture de devis et la recherche de financements) de la part de Pass Réno.



Visite d'une maison en cours de rénovation sur Feins

En 2019, le service Pass'Réno a organisé :

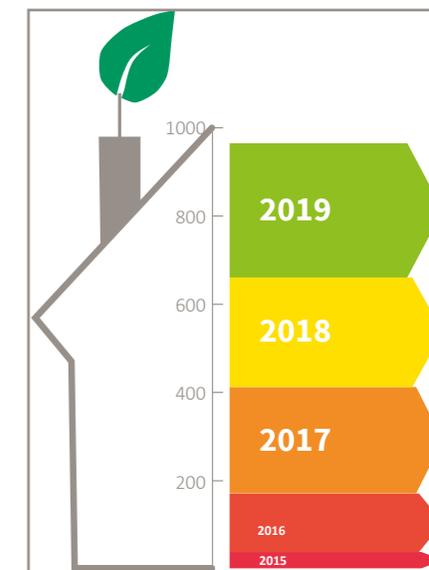
- 2 visites de chantier grand public (à Melesse et Feins) autour de du thème de la restauration du bâti ancien et des éco-matériaux.
- 2 matinées techniques d'échange à destination des professionnels, avec la participation de l'ALEC

BRICOBUS

Le Val d'Ille-Aubigné soutient la démarche d'auto-réhabilitation accompagnée portée par les Compagnons Bâisseurs, le Bricobus. Cette action contre le mal-logement et la précarité énergétique met en œuvre, sur le terrain, un véhicule équipé pour l'amélioration de l'habitat. Il permet l'information, le contact, les interventions ponctuelles et modulables, les chantiers solidaires. Son intervention s'articule avec Pass réno et l'OPAH. En 2019, 13 chantiers ont été menés à terme.



Le Bricobus était présent sur les marchés pour rencontrer les habitants



Dossiers ouverts cumulés depuis le lancement de Pass'Réno en 2015

PRIMES RÉNOVATION

En 2019, la Prime Bois pour l'installation de chauffage biomasse a été augmentée à 2 000 € et une Prime Solaire de 2 000 € a été mise en place pour l'installation de solaire thermique. En 2019, 30 prime bois ont été accordées pour un total de 34 000 €.

La nouvelle Prime Rénovation B+ allant jusqu'à 10 000 € et 20% maximum du coût des travaux d'amélioration thermique du logement, encourage les rénovations très performantes (étiquette énergétique « B » et avec un test d'étanchéité ou label BBC Réno). Une aide a été accordée en 2019. Deux visites de chantier sont organisées : une tout public et une à destination des artisans du territoire.

3 aides « primo-accédants » en centre-bourg ont été accordées pour 9 000 € et une vingtaine de diagnostics ont été réalisés.

Cette aide est accordée aux ménages primo-accédants rénovant un logement en bourg et atteignant à minima l'étiquette D après travaux.

ACHATS GROUPÉS ÉNERGIE ET MOBILITÉ

En 2019 la CC Val d'Ille-Aubigné a organisé un achat groupé d'énergie (électricité – gaz et pellets de bois) et de vélos à assistance électrique afin de profiter de meilleurs prix.

346 foyers ont décidé de changer de fournisseurs d'électricité ou de gaz.

Pour ce qui concerne les pellets de bois, il y a eu 108 foyers inscrits mais l'achat groupé n'a pas permis de trouver un fournisseur offrant un prix groupé.

Enfin, 12 personnes ont acquis un vélo à assistance électrique.

TRAME VERTE ET BLEUE : LE NOUVEAU SCHÉMA

Le nouveau Schéma local de la Trame verte et bleue a été adopté par le conseil communautaire le 12 mars 2019. Des subventions régionale et européenne (Contrat Nature et FEADER) ont été accordées pour des travaux, études et animations qui seront réalisées entre 2019 et 2022. Un élève apprenti en BTS Gestion et Protection de la Nature a été embauché en octobre 2019, pour 2 ans en alternance, pour la réalisation de suivis naturalistes, études thématiques et animations.



Animation avec une école primaire en collaboration avec le syndicat de bassin de l'Ille et l'Illet



Un des aménagements sur le site de la Vallée verte à Guipel

TRAME VERTE ET BLEUE : LES TRAVAUX

Des travaux ont été menés dans le cadre du premier Schéma local de la Trame verte et bleue, début 2019, grâce aux financements régionaux (Contrat Nature) et européens (FEADER).

Des aménagements ont été réalisés sur le site de la Vallée verte, au sud de l'EHPAD de Guipel. Quatre mares ont été créées, un platelage en bois et une plateforme d'observation ont été réalisés pour traverser la zone humide et permettre de créer une boucle de randonnée pour découvrir le site. 7 tables de lecture ont été installées tout au long de cette boucle afin de découvrir la biodiversité des milieux présents sur le site (textes et photos LPO). Le chantier d'insertion a également conçu et réalisé trois hôtels à insectes géants en forme d'escargot, de fleur et de papillon, installés sur la zone.

Une mare a été creusée à Saint-Médard-sur-Ille sur une zone humide, afin de créer de nouveaux habitats et zones de reproduction pour les amphibiens et odonates.

VERGERS

La Communauté de communes accompagne les particuliers et les communes dans leurs projets de plantation et restauration de vergers. Ceci comprend des conseils techniques pour la réalisation et le suivi du projet sur 3 ans ainsi qu'une aide financière à l'achat des arbres. En 2019, 12 particuliers ont été accompagnés et 2 ont concrétisé leurs projets, ainsi qu'une commune.

Pour la cinquième année, l'opération jus de pomme a été menée. Son objectif est de mettre en relation les associations du territoire et les propriétaires de vergers afin de valoriser les pommes en jus. 37 propriétaires de vergers ont mis leurs pommes à disposition de 12 associations et du chantier d'insertion, pour une production de près de 10 000 litres. Le chantier d'insertion a pressé 1 164 litres qui seront servis lors des réunions et animations organisées par le Val d'Ille-Aubigné.

Les variétés anciennes et locales sont remises en avant



BOCAGE

Le Val d'Ille-Aubigné soutient les actions en faveur du bocage pour restaurer et préserver le paysage bocager du territoire.

En 2019, ce sont 6 094 mètres linéaires de haies bocagères plantées et restaurées pour un budget de 30 261,90 €

Des conférences à destination des agriculteurs du territoire ont été proposées en 2019, pour échanger sur la gestion durable du bocage. Celles-ci ont été organisées dans le cadre de la Journée du bois, et animées par la Communauté de communes avec la participation de la Chambre d'agriculture et d'Abibois.

Des aides à la plantation et à la restauration de haies sont toujours proposées. Pour être éligible, le projet doit être situé en zone rurale ou en périphérie de zone urbaine. Un accompagnement technique sur 3 ans est proposé ainsi qu'un soutien financier.

Avec le soutien financier du FEADER, de la Région Bretagne, du département d'Ille-et-Vilaine et de l'agence de l'eau Loire Bretagne.



Talus anti-érosif créé à Saint-Aubin-d'Aubigné

SOUTENIR

LES PRATIQUES AGRICOLES RESPONSABLES

PLAN BIO TERRITORIAL

Le Val d'Ille-Aubigné a lancé en février 2019 son Plan Bio Territorial en co-pilotage avec Agrobio35.

Ce plan sur 3 ans vise à engager et réunir tous les acteurs agricoles (bio et conventionnels), économiques et associatifs, institutionnels, ainsi que des citoyens du territoire pour identifier ensemble les enjeux, les besoins, les freins et les leviers au développement de l'agriculture biologique sur la Communauté de communes. L'objectif est d'aboutir à la co-construction d'un plan d'actions basé sur un diagnostic partagé.

Cela s'est traduit en été 2019 par la réalisation d'enquêtes OPAAL (Outil pour l'Adaptation à l'Agriculture Locale) auprès d'une cinquantaine d'exploitants agricoles qui a donné lieu à une restitution.

Après un comité de suivi des acteurs agricoles et un atelier des professionnels, s'est tenu en novembre un comité de pilotage pour avancer sur le Plan d'Actions. 3 axes se sont dégagés :

- l'installation / transmission,
- la conversion,
- le développement des filières longues et des circuits courts.

Tout l'enjeu est de dépasser le mode de fonctionnement en silo entre acteurs pour plus de transversalité en faveur de la transition agricole et alimentaire du territoire en lien avec d'autres actions (PCAET, CTE, contrat de bassins-versants, Terres de Sources...).

Atelier de travail pour le plan bio territorial



TRANSMISSION ET MAINTIEN DE SIÈGES D'EXPLOITATION SUR LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

Preuve d'un partenariat efficace entre Val d'Ille-Aubigné/ SAFER/Conseil Départemental et la Région Bretagne avec un exemple concret sur le territoire en 2019 : l'accompagnement d'un cédant de siège d'exploitation de près de 23 ha sur Langouët en production laitière qui a abouti à la transmission au profit de porteurs de projets non issus du milieu agricole. Un travail actif, multi-partenarial et mené très en amont.

Ainsi, depuis 2014 ce sont au total 18 projets qui ont pu être réalisés, 126 ha cédés et 30 emplois qui ont été créés.

AUTRES ACTIONS :

- Gestion différenciée des espaces (fauchage tardif, écopâturage,...)
- Lutte contre le frelon asiatique (174 nids détruits en 2019 pour un budget de 15 408 €)
- Service public d'assainissement non collectif.
En 2019 :
 - 142 contrôles de conception
 - 104 contrôles de bonne exécution
 - 121 contrôles de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente
 - 774 contrôles de bon fonctionnement périodique



©DragonFly

L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI

Le Val d'Ille-Aubigné accompagne les entreprises et les projets d'implantation économiques sur son territoire et soutient le maintien des commerces de proximité dans les centre-bourgs.

32 zones d'activités

6,1% de taux de chômage

6 530 emplois

3 154 établissements

620 exploitants agricoles
dont 5,6% de la surface utile en bio

ACCOMPAGNER LES ACTEURS

ET LES PROJETS ÉCONOMIQUES



Signatures de la convention à l'hôtel d'entreprises Emergence

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES

Après la signature de la convention de partenariat avec la Région Bretagne en 2018, le Val d'Ille-Aubigné poursuit sa dynamique auprès des partenaires du monde économique.

En juillet 2019, la Communauté de communes et les trois chambres consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture et Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine) ont signé des conventions de partenariat, d'une durée de 3 ans, pour mieux coordonner leurs actions en faveur du développement économique.

ANIMATIONS ET ATELIERS POUR LES ENTREPRISES

Le service développement économique propose des animations spécifiquement à destination des entreprises.

En s'appuyant sur un réseau partenarial dense, 3 animations gratuites ont été proposées aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprises :

- Réunion d'information Coopérative d'activités Elan Créateur : 29 octobre
- Participation au Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle: 15 novembre
- Atelier « Développer votre activité avec le digital » – Initiative Rennes et le cabinet Voyelle : 25 novembre



Une dizaine d'entrepreneurs ont participé à l'atelier du 25 novembre animé par le cabinet Voyelle

Le 25 avril 2019, un « rendez-vous entreprises » était organisé dans les locaux de la société ADS Loisirs, située sur la ZA de Beauséjour à La Mézière. En partenariat avec l'association Ehop!, le thème abordé a été la mobilité des salariés.

TRAVAUX SUR ZONE D'ACTIVITÉS

En 2019, le Val d'Ille-Aubigné a poursuivi ses investissements en zones d'activités.

Mise à jour de la signalisation des zones d'activités économiques

Les élus du Val d'Ille-Aubigné ont décidé, en juin 2019, de mettre à jour la signalisation des zones d'activités économiques du territoire. Ce projet répond à différents objectifs, outre l'unification, la volonté de rendre plus visible et de mieux valoriser les acteurs économiques.

Il a été décidé de privilégier le jalonnement des adresses des entreprises et non plus des raisons sociales des entreprises. Cela présente en particulier l'avantage d'une pérennité des indications indépendamment de la durée de vie des entreprises.

3 zones d'activités prioritaires ont été retenues pour cette première phase de réalisation :

- ZA de la Montgervalaise 1 et 2 (La Mézière) qui regroupent 42 entreprises
- ZA des Landelles (Melesse) qui regroupe 19 entreprises
- ZA de la Hémetière 1 et 2 (Saint-Aubin-d'Aubigné) qui regroupent 22 entreprises.

Deux réunions du comité de pilotage et deux réunions du comité technique ont permis d'élaborer le projet (diagnostic et proposition). Les communes concernées ont aussi été intégrées à chaque stade du projet.

Lors de réunions sur site, le projet a été présenté aux entreprises installées dans chacune des 3 zones concernées. Les panneaux de signalisation et leur géolocalisation ont pu être défini en collaboration.



Nouvelle signalisation des zones d'activités

Travaux de voirie

Plusieurs zones d'activités ont fait l'objet de travaux : reprises de voirie, branchements complémentaires, entretiens divers...

Au total 118 000 € HT ont été investis, dont 65 000 € HT sur la zone d'activités de la Métairie à Montreuil-le-Gast.

En parallèle, les travaux de requalification/extension de la ZAC de la Bourdonnais à La Mézière ont été achevés.

Ainsi, ce sont 7,5 ha de surface foncière qui sont actuellement disponibles.

Travaux sur la zone de la Métairie à Montreuil-le-Gast



MAINTENIR

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

PASS COMMERCE ARTISANAT

Le Val d'Ille-Aubigné et la Région Bretagne se sont associés pour aider les commerçants et les artisans à financer les travaux d'investissement nécessaires au développement de leur activité. Le dispositif a été mis en place en mars 2019. Il permet de couvrir 30 % des investissements éligibles, plafonnés à 25 000 € HT.

Au cours des 10 derniers mois de 2019, ce sont 12 entreprises (7 créations/reprises et 5 développements) qui ont bénéficié d'une subvention pour un montant global de 77 475,50 € dont 41 719,75 € de participation de la Communauté de communes.

Il s'agit de :

- L'Atelier coiffure (Montreuil-sur-Ille)
- Rose Pivoine (Melesse)
- Fournil de Sens (Sens-de-Bretagne)
- Terre crue (Saint-Germain-sur-Ille)
- Legeas TP (Saint-Aubin-d'Aubigné)
- Salon Apolin'Hair (La Mézière)
- Cadre d'Art Coiffure (Sens-de-Bretagne)
- Mousset Couverture (Feins)
- Coiffure Virgin (Melesse)
- JLM création bois (Saint-Aubin-d'Aubigné)

Le pass commerce artisanat accompagne les artisans et commerçants du territoire



DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX RÉSEAUX

ET AUX USAGES NUMÉRIQUES

BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

Après mise en service d'une première phase concernant les communes d'Andouillé-Neuville, Aubigné et une partie de Gahard, le programme s'est poursuivi avec l'installation des premières prises, sur les 1 620 prévues à Guipel et Vieux-Vy-sur-Couesnon devraient être disponibles courant 2020.

La 2ème phase du projet BTHD concernera 6 000 foyers, sur les communes de Melesse, La Mézière, Feins, Vieux-Vy-sur-Couesnon, Sens-de-Bretagne et une partie de Langouët et Saint-Gondran. Cette phase est prévue entre 2020 et 2023.

En 2019, le Val d'Ille-Aubigné a participé à hauteur de 741 000 € sur un montant total des investissements de plus de 2 millions €.

AUTRES ACTIONS :

- Soutien au dernier commerce : 11 commerces soutenus en 2019
- Économie sociale et solidaire (ESS) : 9 porteurs de projets en 2019 dont 7 hébergés à la pépinière



UN TERRITOIRE À VIVRE POUR TOUS

Le Val d'Ille-Aubigné contribue à l'accueil des familles avec des services diversifiés et un habitat de qualité. L'intercommunalité soutient également le développement de transports alternatifs sur l'ensemble du territoire et veille à favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

| | | | |
|-------------|--|-----------|--|
| 9 | crèches/ haltes garderies | 3 | gares SNCF |
| 1 | RIPAME (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) | 5 | lignes Breizhgo |
| 5 | EHPAD | 48 | arrêts Breizhgo |
| 2 | Point Accueil Emploi | 9 | aires de covoiturage |
| 300 | permis de construire délivrés | 3 | pôles multimodaux (en projet) |
| 64 | nouveaux logements sociaux | 70 | vélos à assistance électrique en location |
| 300 | ménages accompagnés par la plateforme de rénovation de l'habitat | 31 | km d'aménagement cyclables |
| 6,1% | de logements sociaux sur le territoire | | |

PERMETTRE L'ACCUEIL DES FAMILLES

PAR L'HABITAT ET LES SERVICES

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

L'activité des 4 établissements petite enfance sur le territoire, 3 micro-crèches et 1 multi-accueil pour l'année 2019 en quelques chiffres :

- 157 enfants accueillis
- 75,23 % moyenne de fréquentation
- 90 % en accueil régulier
- 6,5 % en accueil occasionnel et 3.5% en urgence

Le temps fort de la journée pédagogique a rassemblé 30 professionnelles du service petite enfance autour de la thématique « L'enfant qui questionne en situation de handicap » accompagnés par l'association Merlinpinpin et le docteur Sophie Bui.

L'objectif était de poursuivre et d'étoffer la réflexion sur l'accueil de l'enfant différent, pouvoir repérer précocement les troubles du développement et faciliter l'inclusion en milieu ordinaire au sein de nos établissements d'accueil. Il s'agissait aussi de poursuivre voire d'ajuster la formation des professionnelles à la variété des situations d'accueil de ces enfants.



Animation « bouteilles sensorielles » à l'espace jeux

LE RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANT.ES MATERNEL.ES ENFANTS

2019 fut pour le RIPAME l'année du renouvellement de son projet de fonctionnement.

Les actions menées en 2019

- 1 conférence : la motricité libre (37 AM / 6 familles)
- 2 soirées d'informations juridiques animées par une juriste spécialiste de la convention collective des assistants maternels (43 AM / 1 famille)
- 2 ateliers cuisine animés par une diététicienne (20 AM et 20 sur liste d'attente)
- 5 séances d'analyse de pratiques animées par une psychologue (11 AM)
- des propositions de sessions de formations (30 AM)

Les espaces jeux

Le RIPAME intervient sur 10 communes pour 11 matinées d'éveil dont 4 en partenariats avec des associations. Le service a engagé un travail d'élaboration de fiches techniques, support aux propositions éducatives mises en place lors des espaces jeux.

LE GROUPE DE PÉDAGOGIE ET D'ANIMATION SOCIALE (GPAS)

L'action du GPAS soutenue par la Communauté de communes s'adresse à tous les jeunes du territoire avec une priorité accordée aux jeunes ayant des liens difficiles avec le système éducatif (famille, école, association) ou les jeunes ne fréquentant plus ces institutions, soit par méconnaissance, soit par choix, soit par rejet.

Plusieurs actions sont développées par l'association, questionnées et évaluées régulièrement : présence sur le territoire, animations communales, sorties de découverte, projets, médiation...

Pour atteindre les objectifs formalisés dans son projet, le GPAS Val d'Ille-Aubigné met en œuvre l'intervention de pédagogues dans l'espace public. Ils travaillent sur les terrains définis comme espaces non institutionnels, fréquentés régulièrement par les jeunes (city stade, arrêt de bus, table de pique-nique...).

Entre janvier et décembre 2019, le GPAS a proposé 173 jours d'activités (contre 159 en 2018) : activités avec les jeunes, activités de découverte, animations organisées sur les communes ou séjours.

Les pédagogues ont rencontré plus de 500 jeunes (131 inscrits dont 51 nouveaux) sur l'ensemble du territoire. La population inscrite se décline de la manière suivante : 70% de 12-14 ans et 30% de 15-18 ans.



Fabrication d'un SmooCycle : vélo pour fabriquer des smoothies

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE

ET PROFESSIONNELLE

LE POINT ACCUEIL EMPLOI (PAE)

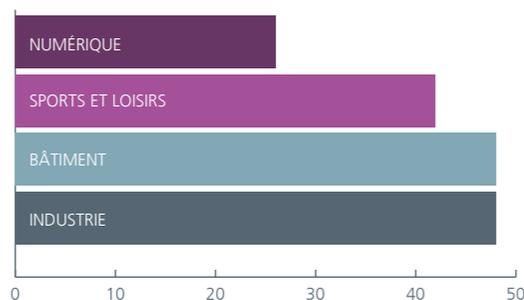
Service de proximité en matière d'emploi, de formation, d'accompagnement en évolution professionnelle sur le territoire du Val d'Ille Aubigné, il favorise l'orientation professionnelle et le retour à l'emploi de ses habitants.

Deux antennes : Saint-Aubin-d'Aubigné et la zone d'activités de Cap Malo à Melesse.

Public accueilli en 2019 :

- 40,17% des personnes accueillies sont des demandeurs d'emploi
- 1 984 suivis par les services du Point Accueil Emploi (1 131 à Saint-Aubin-d'Aubigné et 853 à Cap Malo dont 193 entretiens en faveur des salarié-es du chantier d'insertion)
- 246 nouvelles inscriptions dont 97 sur le dernier trimestre 2019
- 303 offres d'emploi ont été recensées en 2019 lors du forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle. Plus de 300 personnes ont été mises en relation avec les entreprises
- 101 ont déclaré avoir trouvé une solution via le PAE.

Répartition par secteurs d'activité des offres d'emploi



FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Pour la deuxième édition, le forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle s'est déroulé le vendredi 15 novembre 2019 dans les locaux du Bowling de Cap Malo à La Mézière. Il a réuni 31 entreprises avec 251 offres proposées dont 54 % de CDI, 12 organismes de formations, 277 participants (total des répondants à l'enquête de satisfaction) dont 1/3 résident sur les communes du Val d'Ille-Aubigné.

En parallèle du job dating avec ses 195 rendez-vous planifiés par les PAE, trois temps forts ont été proposés (financements de la formation, actualités du CEP et les métiers du numérique).

Nouveauté 2019 : un escape game compétences auquel 58 personnes – aussi bien des demandeurs d'emploi que des salariés en reconversion et évolution professionnelle - ont pu s'essayer, créant ainsi une dynamique positive permettant de repérer et valoriser leurs compétences transverses et d'argumenter ensuite auprès des employeurs.

Il est à noter la participation croissante des salarié.es (1/4 des questionnaires de satisfactions remplis). Le conseil en évolution professionnelle a sa place et est aujourd'hui au cœur des activités du PAE.



Nouveauté 2019 : un escape game sur l'emploi

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Créé en 2014, le CEP est un dispositif gratuit de conseil de plus en plus convoité par les salariés en quête de faire évoluer leur carrière ou la sécuriser tout simplement. C'est maintenant un vrai levier pour agir et choisir son avenir professionnel (cf loi du 5 sept. 2018 dite loi avenir professionnel).

En 2019, lors de leur inscription au PAE, les personnes accueillies sont pour 19 % des salariés, 54 % des demandeurs d'emploi ; les 27% restants relèvent d'un autre statut (étudiant, congé parental, entrepreneur ...).

En outre, force est de constater que la part des salariés accompagnés dans le cadre du conseil en évolution professionnelle, ne fait que s'accroître.



Toutes les semaines, les bénévoles réceptionnent et trient les denrées avant la distribution

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

En 2019, l'épicerie solidaire a accueilli durant ses deux créneaux d'ouverture, 68 ménages. La part de foyers mono-parentaux tend à augmenter.

L'approvisionnement alimentaire aura ainsi bénéficié à 175 personnes durant l'année 2019. Ces bénéficiaires ont été accompagnés par l'animatrice du service sur la gestion de leur budget et la recherche de solutions afin de répondre aux problématiques d'emploi notamment en relation avec le CDAS et le PAE de la Communauté de communes.

DÉVELOPPER ET FAVORISER

DE NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

L'AUTOPARTAGE

Une solution d'autopartage portée par le Val d'Ille-Aubigné est proposée depuis 2017 à destination des habitants en expérimentation.

Après Saint-Germain-sur-Ille et Langouët, Guipel et Saint-Aubin-d'Aubigné, deux communes testent ce service depuis septembre 2019 : La Mézière et Saint-Gondran.

Les particuliers peuvent louer le véhicule à l'heure, la demi-journée ou journée. Les véhicules et les systèmes connectés de réservation sont pris en charge par la Communauté de communes avec une gestion communale des services.



Une des 2 voitures autopartagées est disponible à La Mézière

APPEL À PROJETS CITOYENS POUR DES MOBILITÉS DURABLES

Le Val d'Ille-Aubigné a lancé, pour la cinquième année, un appel à projets citoyens sur le thème des mobilités. Ouvert à toute association ou groupe de citoyens, il a permis d'aider deux projets, d'un montant de 500 € et 1 000 €. Les projets retenus sont :

- « Des vélos utilitaires pour tous et toutes au quotidien » porté par l'association le T.R.U.C. de La Mézière, avec la mise à disposition d'un triporteur et d'un vélocargo d'occasion pour les adhérents de l'association.

- L'organisation d'un spectacle de la Compagnie « A vue de nez » sur le thème des mobilités, par le Groupe Mobilités douces de La Mézière (composé de 4 associations et du service enfance-jeunesse), en collaboration avec l'association Transports Mobilité de Melesse. Le spectacle vise à sensibiliser les spectateurs à l'usage du vélo comme mode alternatif à la voiture. Deux représentations se sont tenues à Melesse et La Mézière, dans le cadre des animations de la semaine de la Mobilité.



Le vélo cargo du T.R.U.C.



La navette estivale permet aux habitants de se rendre au Domaine de Boulet

NAVETTE ESTIVALE

En juillet, la navette estivale a circulé sur les 19 communes du Val d'Ille-Aubigné pour rejoindre l'étang de Boulet à Feins. Ce transport à la demande gratuit a comptabilisé près de 250 montées, permettant aux habitants du Val d'Ille-Aubigné de profiter du site et des différentes activités proposées.

AUTRES ACTIONS :

- Centre intercommunal d'action sociale (EHPAD de Guipel, Montreuil-sur-Ille et Saint-Aubin-d'Aubigné)
- Logement social (validation du Plan Local de l'Habitat en juin 2019)
- Soutien financier à la production de logement social en renouvellement urbain, petites opérations ou opérations réalisées dans les petites communes du territoire, et opérations innovantes sur le plan social ou écologique.

LES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

En 2019, la Communauté de communes a fait l'acquisition de 30 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE).

Ils sont proposés à la location pour les actifs résidant sur le territoire avec rachat possible après 2 ans de location.

Depuis la création du service en 2012, 200 VAE ont été achetés avec plus de 300 utilisateurs.

Plus de la moitié du parc a été rachetée par les utilisateurs et une quinzaine de vélos vendus à 1 € symbolique à des associations et aux CCAS du territoire.



Les 30 nouveaux VAE achetés en 2019 ont été loués en quelques semaines

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Pendant la semaine européenne de la mobilité en septembre, de nouveaux itinéraires touristiques vélos de Montreuil-sur-Ille vers l'étang de Boulet à Feins ont été inaugurés avec deux balades : un circuit VTT et une balade à vélo.

Des animations mobilités ont été ensuite proposées au Domaine de Boulet : tests de vélos à assistance électrique, atelier covoiturage, animations ludiques avec des vélos et un spectacle tout public.



2 nouveaux itinéraires ont été lancés à l'occasion de la semaine de la Mobilité entre Montreuil-sur-Ille et l'étang de Boulet

LES AMÉNAGEMENTS DOUX

Des études de faisabilité et de programmation ont été réalisées en 2019 :

- Le franchissement sécurisé de l'échangeur de la RD137 au niveau de Cap Malo à La Mézière pour les piétons et vélos
- Les liaisons cyclables prioritaires et intermédiaires du schéma des modes doux

La maîtrise d'œuvre a été retenue et les études se sont poursuivies pour l'aménagement du parking de la gare de Montreuil sur Ille en pôle d'échange multimodal.



LA PROMOTION ET LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Le Val d'Ille-Aubigné veut affirmer son identité culturelle et touristique au delà de son territoire

| | | | |
|-----|---|-----|---|
| 1 | galerie d'exposition communautaire | 288 | km de sentiers de randonnées |
| 1 | scène de territoire : Le Théâtre de Poche | 4 | haltes nautiques sur le Canal d'Ille-et-Rance |
| 3 | lieux professionnels de diffusion du spectacle vivant | 1 | base de loisirs au Domaine de Boulet |
| 2 | prix littéraires intercommunaux | 1 | stade d'athlétisme communautaire |
| 644 | élèves dans les 2 écoles de musique intercommunales | | |

DÉVELOPPER UNE IDENTITÉ

CULTURELLE ET TOURISTIQUE

PREMIÈRES ACTIONS DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La première phase opérationnelle du schéma de développement culturel a été mise en œuvre en 2019. Elle se décline pour la lecture publique, avec la rédaction de la charte du Réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné qui stipule les engagements des communes et de la Communauté de communes pour ce projet et l'attribution du marché pour le SIGB (logiciel commun pour le réseau).

En parallèle, le Val d'Ille-Aubigné a signé une convention avec le département pour l'accès des bibliothèques aux services de la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine.

La Communauté de communes a également conventionné avec les acteurs professionnels dits structurants pour la diffusion et le développement de la culture sur le territoire. Elle a initié un travail de convergence entre les deux écoles de musique intercommunales Allegro et de l'Illet.

Ainsi les habitants peuvent accéder à une offre culturelle en proximité tout au long de l'année.



Signature de la convention pour la lecture publique avec le Département

ÉVÉNEMENTS CULTURELS SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les projets organisés en 2019 par la Communauté de communes

- **A hauteur d'enfants** : actions vers la petite enfance en partenariat avec les bibliothèques municipales
- **Couleurs de Bretagne** sur Langouët et Gahard (120 peintres)
- Accueil des expositions d'artistes locaux d'octobre à décembre à la galerie **les Arts d'Ille** (390 visiteurs)

Les soutiens financiers en 2019

- **Ecoles de musiques** intercommunales Allegro et EMI
- **Le Théâtre de Poche** et ses tournées sur le territoire (spectacles et ateliers en bibliothèques)
- **Le Vent des Forges** avec la tournée scolaire de « Soon » et son installation à Saint-Gondran
- La saison de **la Station Théâtre**
- La résidence de **la Cie OCUS**

Les manifestations culturelles avec la mise en place d'un Fonds de soutien spécifique

- Le festival **Val d'Ille en Scène** (2 025 spectateurs)
- **Les Arts à Gahard et les Arts Ailleurs** (900 spectateurs)
- **La Fest'Yves** (2 000 spectateurs)
- Le **festival 6 ème sens** (310 spectateurs)
- Le rassemblement des **Rosières de France** (5 000 spectateurs)
- **Les escales curieuses** (154 spectateurs payants)



Les escales curieuses

DÉVELOPPER UNE OFFRE

D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS

LE STADE D'ATHLÉTISME

Le stade d'athlétisme communautaire, situé à Guipel, a été livré en octobre 2018. L'équipement est la première réalisation du Val d'Ille-Aubigné en matière d'équipements sportifs et permet de pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme.

Afin de promouvoir cet équipement et de développer la pratique de l'athlétisme sur le territoire, les deux offices des sports (OSVIDH et OCSPAC) ont mis en œuvre, à la rentrée scolaire 2019-2020, un projet d'initiation scolaire à l'athlétisme.

Ce projet a pour objectif de faire découvrir par des moyens pédagogiques et ludiques les différentes disciplines de l'athlétisme grâce à la mise à disposition de l'équipement et du matériel d'initiation adapté à une pratique scolaire.

Les enfants peuvent ainsi s'initier aux disciplines de la course (30m, course de haies, relais 4x60m), du lancer (vortex, anneau, marteau), et du saut (longueur, hauteur). Outre la découverte de ces disciplines, la pratique de l'athlétisme dans le cadre scolaire est reconnue pour permettre aux enfants de développer leurs ressources (motrices, cognitives), de maîtriser l'énergie développée à l'effort, et de faire évoluer leurs limites.

Pour la première année de réalisation, ce programme d'initiation scolaire à l'athlétisme, validé par les instances pédagogiques, est adressé aux élèves des classes de CM1-CM2, sur un cycle de 5 séances d'1 heure 30 encadrées par 2 éducateurs des offices des sports et par les instituteurs.

Sur la période de septembre à décembre 2019, 9 établissements scolaires ont pu participer au projet, soit 391 élèves. 10 autres établissements étaient inscrits à partir de janvier 2020 pour la suite de l'année scolaire. Au total, sur l'année scolaire 2019-2020, ce sont plus de 900 élèves et 19 établissements scolaires du territoire qui sont intéressés pour effectuer ce cycle d'initiation à l'athlétisme.



Journée d'initiation au stade d'athlétisme pour les écoles

AUTRES ACTIONS :

SOUTIENS AUX ASSOCIATIONS

- OCAVI-A
- Fusion Danse Handicap
- Les 2 offices des sports

TOURISME

- Sentiers de randonnée
- Aire naturelle de camping
- Maison du canal

DOMAINE DE BOULET

Dans le cadre de son projet de développement de l'attractivité du site du Domaine de Boulet, la Communauté de communes poursuit ses investissements liés aux hébergements touristiques.

En 2019, le camping offre donc de nouveaux hébergements insolites à destination du tourisme itinérant : 2 huttes en bois (pods) équipées d'un couchage 2 personnes et d'une kitchenette et 1 Caban'étape dotée également d'un couchage double. Une caban'table (table de pique-nique couverte) a aussi été installée et un nouveau poste de secours a été aménagé sur la plage, livré à l'automne il sera fonctionnel pour la saison 2020.

Le centre nautique renouvelle aussi son offre de loisirs en proposant des supports nautiques ludiques : 2 Paddles géants, pouvant accueillir chacun 8 personnes, ainsi que le renouvellement de sa flotte de pédalos.



La caban'étape, nouvel équipement du camping



Le paddle géant et les nouveaux pédalos



Le nouveau poste de secours installé sur la plage



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Pour sa troisième année d'existence, le conseil de développement a souhaité approfondir ce qui fait la citoyenneté sur le territoire.

L'intention de ces travaux encore en cours, est d'observer comment sont perçus les dynamismes et les freins dans les échanges intergénérationnels, dans les vécus d'une qualité de vie, dans la prise en compte des initiatives des habitants et de leurs représentants élus.

3 aspects du développement local ont ainsi été étudiés, trois aspects de ce qui fait vivre ensemble :

- Comment la vitalité des centres-bourgs s'alimente de l'activité commerciale, comment imaginer des lieux d'animation où se mixent diverses formes d'échanges entre habitants ?
- Comment le tissu associatif irrigue la vie socioculturelle territoriale, comment l'apport du bénévolat est suffisamment reconnu et valorisé ?
- Comment les modes d'agriculture peuvent co-exister, comment la question de l'Alimentation est fédératrice, comment les consommateurs et les producteurs investissent la vente directe et les circuits courts ?

Les travaux se poursuivent en 2020.

En concertation avec la Communauté de communes et dans le cadre de la consultation citoyenne, le conseil de développement a organisé une animation autour du Plan Climat Air Énergie de Territoire (PCAET) : le marathon créatif sur le climat, le 12 octobre 2019.

L'objectif était de faire imaginer aux habitants qui n'avaient pas participé aux groupes de travail PCAET, des solutions citoyennes sur le climat.

Une vingtaine de participants de tous âges et de toutes origines se sont réunis pour inventer et tester des solutions citoyennes au service de la transition climatique. Les idées, soumises aux habitants du territoire, ont reçu un accueil très encourageant. Les idées ont été transmises au Val d'Ille-Aubigné et ont été intégrées dans les annexes du PCAET.



Marathon créatif

Andouillé-Neuville
Aubigné Feins Gahard
Guipel Langouët La
Mézière Melesse
Montreuil-le-Gast
Montreuil-sur-Ille
Mouazé
Saint-Aubin-d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille
Saint-Gondran
Saint-Médard-sur-Ille
Saint-Symphorien
Sens-de-Bretagne
Vieux-Vy-sur-Couesnon
Vignoc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIÈGE

1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast
Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87
Mail contact@valdille-aubigne.fr

PÔLE RESSOURCES

rue du bruant jaune • ZA Ecoparc
35250 Andouillé-Neuville
Tél. 02 99 55 69 80